

Sommaire

Le mot du Président3
La mobilité en milieu rural, seul au monde ?4
AXE 1 - DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES8
Inventaire des orchidées du Parc9
Contrat nature
Restauration du marais de Baffou 11
Réserve naturelle régionale des boisements de Joreau11
Evaluation de l'état de conservation et de l'évolution de la biodiversité du Parc
Base de données naturalistes14
Protection du Busard cendré 15
Partenariat pour la protection des chauves-souris15
Natura 2000 : animation du site Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Montsoreau (49)16
Natura 2000 : animation du site Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre (37)16
Natura 2000 : animation du site de la Champagne de Méron et plaine de Douvy (49)17
Natura 2000: animation du site du Changeon et de la Roumer (37)
Plan paysager concerté en Vallée de l'Authion18
Kit Trame verte et bleue
Création du bureau de la biodiversité et des paysages19
Rénovation et écoconstruction, des conseils pour les particuliers
Règlementation de l'affichage publicitaire 22
Accompagnement d'une communauté de communes dans la mise en oeuvre de sa stratégie de mobilité 24
Plateforme de mobilité
Pédibus, vélobus25
Aménagement multimodal de la halte ferroviaire 26
Étude « MObilité et Urbanisme Rural » (MOUR)27
Conseil et suivi des documents d'urbanisme28
Etudes d'impact28

ET HUMAINS	29
Plateforme d'approvisionnement en produits bio e locaux	
Des paniers de légumes bio à la gare de la Ménit	ré.31
Plan de développement de massif de Milly	
Baromètre du développement durable et solidaire	
Journées techniques	33
Plan de déplacement administration : expériment à Chinon	
Charte Européenne du Tourisme durable	34
Carnet et carte de découvertes	35
AXE 3 - UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET	
DYNAMIQUE OUVERT A LA COOPERATION	
Démarches pédagogiques	
Des jeunes investissent la forêt	39
10ème anniversaire des Ambassadeurs du Parc	40
Thématique annuelle à la Maison du Parc	41
Communication institutionnelle	42
Actions menées à l'international	43
Stratégie d'évaluation à mi-parcours de la charte	du
Parc	44
L'EQUIPE DU PARC ET LE	
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PROSPECTIF	46
Conseil scientifique et prospectif	
Le personnel du syndicat mixte en 2013	
Acqueil des stagiaires et services civiques	

AXE 2 - UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPECTUEUX DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES

Le mot du Président

Sur le territoire du Parc, 31% des émissions de gaz à effet de serre proviennent des transports. Il s'agit du plus gros poste devant les bâtiments ou l'agriculture.

En s'engageant au travers de son Plan Climat sur une réduction par 4 de toutes les émissions d'ici 2050, le Parc doit s'attaquer aux déplacements des particuliers s'il veut atteindre son objectif.

La mobilité en territoire rural cristallise de nombreuses injustices et disparités. L'absence de véhicule personnel freine l'accès à l'emploi, aux loisirs et plus largement à la vie sociale. La hausse du coût de l'énergie risque de laisser de nombreux individus en marge. Pour mobiliser les publics en situation de précarité, le Parc s'associe aux acteurs sociaux et de l'emploi en proposant notamment des ateliers autour des questions de mobilité.

Les initiatives citoyennes, encouragées par le Parc, sont une des solutions possibles pour réorganiser la mobilité sur le territoire. Mais cette question ne peut être traitée sans aborder les politiques d'aménagement et le choix donné aux petites communes de continuer à se développer en laissant les habitants sans solution de déplacement.

Cela fait plusieurs années que le Parc s'est engagé dans le développement de mobilité alternative. La création de vélobus et pédibus dans les écoles a été l'une des premières actions entreprises. Aujourd'hui, il s'associe aux communautés de communes pour mettre en place des stratégies mobilité allant de la promotion de l'offre de transport existante à la mise en place de mobilités alternatives telles que le covoiturage.

Tout au long de l'année 2013, le Parc a travaillé à la mise en œuvre d'un programme d'actions ambitieux, au service des collectivités, porté par Jean-Michel MARCHAND, président du Parc que je salue ici pour le travail accompli. Je tiens également à remercier tous les partenaires qui agissent au quotidien à nos côtés et sans lequels nous ne pourrions présenter toutes ces réalisations.

Je vous propose de retrouver dès à présent dans ce rapport d'activités de l'année 2013 quelques-unes des actions évoquées ci-dessus ainsi que le Contrat nature, les interventions en milieu scolaire ou la plateforme d'approvisionnement en produits bio et locaux pour la restauration collective. Bonne lecture!

Benoit BARANGER

Président du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

//// La mobilité en milieu rural, seul au monde ?

/// La voiture, le prix de la liberté ?

L'aménagement rural et périurbain de ces quarante dernières années a été pensé en fonction de la voiture, un mode de transport essentiellement individuel, facile et peu onéreux au regard des services qu'il offrait - et offre encore en grande partie. Les documents d'urbanisme ont suivi cette évolution sociétale en organisant les fonctions de la ville par zone : habitat, artisanat, industries, loisirs, commerces... contribuant à multiplier les raisons de prendre son véhicule personnel.

Côté usager, le constat est sans appel ! Les populations rurales sont majoritairement dépendantes de leur voiture qu'elles utilisent pour 76% de leurs trajets¹.

L'étude « Mobilité et Urbanisme en milieu Rural » (MOUR) (cf p. 27), financée notamment par le Parc, a recensé trois typologies de population dépendantes à la voiture :

- Les « assignés territoriaux », peu ou pas mobiles pour des raisons financières, physiques, culturelles, ou par déficit de compétences de mobilité : personnes âgées, jeunes, femmes sans voiture, etc...
- Les « vulnérables », des ménages aux revenus modestes, éloignés de leur lieu d'emploi. Ils ont une mobilité pendulaire longue et coûteuse et sont donc fragiles par rapport au renchérissement des carburants : professions intermédiaires, employés, etc...
- Les « autres mobiles », composés de ménages variés, aux revenus modestes à aisés, essentiellement « autosolistes » mais assumant sans difficulté leur mobilité compte-tenu de leur éloignement relatif vis-àvis du coût engendré.

/// Le coût de l'énergie

Cette suprématie accordée à la voiture a façonné nos territoires en fonction de ce mode de transport quasi exclusif. Mais l'époque de l'énergie peu chère est révolue. L'augmentation du coût des carburants va redistribuer les cartes de l'aménagement du territoire et risque d'être à l'origine d'une précarisation croissante des ménages. Sans compter que le budget mobilité des ménages est souvent sous-estimé et n'inclut pas l'usure et l'amortissement du véhicule.

Du côté des collectivités, le code de l'urbanisme se durcit : les petites communes pourraient bien se voir refuser l'accueil de nouveaux habitants si elles se trouvent éloignées des pôles de service et d'emploi.

Enfin, les programmes de lutte contre le réchauffement climatique remettent en question la place de la voiture individuelle et proposent d'inventer de nouvelles solutions de déplacement basées sur des démarches collectives.

/// Se déplacer sur le territoire du Parc

La faible densité du bâti en milieu rural, la concentration des services dans les centres-bourgs et la proximité des bassins d'emploi de Tours et Angers impliquent un fort besoin de déplacement.

Les emplois sur le Parc, tous secteurs confondus, sont essentiellement regroupés dans les pôles urbains (moyens et petits) du territoire qui correspondent aux chefs-lieux de cantons. C'est également là que se concentrent les actifs

L'étude MOUR a recensé et étudié les transports présents sur le Parc. L'offre de transports routier et ferré est très accessible sur certaines parties du territoire pendant que d'autres en sont plutôt dépourvues.

De nombreux services de Transport A la Demande (TAD), développés par des structures « non-officielles », associations ou Centres d'Action Sociale, coexistent avec les services des Autorités Organisatrices de Transport (AOT). Public et privé se superposent parfois sur un même territoire et, pourtant, les TAD ne sont pas connus du public.

/// Le rôle du Parc dans la mise en œuvre de stratégies mobilité

Bien qu'il ne possède pas la compétence pour organiser des lignes de transport, le Parc détient un savoirfaire technique et une capacité à doter son territoire d'une stratégie globale qui justifie son implication dans une politique de mobilité aux côtés des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des acteurs locaux tels que les AOT.

La collaboration de tous est indispensable à la mise en place d'une offre équilibrée et complète en termes de desserte et de modes de déplacement.

L'implication du Parc est justifiée par la présence de multiples AOT : régions, conseils généraux, agglomérations sur le territoire. Il est nécessaire de tisser des liens entre les différentes politiques de mobilité, notamment en travaillant sur le concept d'intermodalité².

Le Parc s'adosse à des projets locaux pour expérimenter de nouvelles solutions de déplacement et faire partager une culture commune, préalable nécessaire au développement de politiques de mobilité structurées sur les territoires.Parmi les initiatives lancées ces dernières années, le Plan de Déplacement Entreprise ou encore l'autostop participatif n'ont pas rencontré encore de succès sur le territoire. Ces pratiques d'un nouveau genre émergeront tôt ou tard à l'échelle locale en réponse à des besoins de mobilité.

Cette approche innovatrice et incitatrice menée par le Parc est indispensable car elle permet au territoire rural d'intérger dès aujourd'hui les évolutions à venir.



¹ Source INSEE suite au recensement 2008

² L'intermodalité implique l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement

/// Diviser par 4 les émissions de daz à effet de serre

Plusieurs documents du Parc affichent cette volonté de s'impliquer sur la problématique du transport :

La Charte

Ce document qui fixe les orientations et les actions du Parc reprend parmi ses objectifs celui de développer les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle. Ceci passe notamment par l'accompagnement des collectivités pour la réalisation et la diffusion d'expériences relatives aux déplacements doux³.

Le Plan Climat Territorial

Il fixe l'objectif ambitieux de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire du Parc d'ici 2050. Pour l'atteindre, il faut diviser par 3 les émissions de CO_a liées au transport qui représentait, en 2004, 1/3 des émissions de carbone du territoire. Cette réduction passe par une baisse du taux d'équipement des foyers. En 2050, chaque ménage n'aurait plus qu'une voiture qui ne parcourerait que 14 500 km/an contre 16 700 km/an actuellement. Les pratiques individuelles sont ici au cœur du problème.

Le Plan Climat Territorial vise également à stabiliser le transport routier de marchandises à son niveau de 2006. Ces objectifs, ainsi que les projets menés sur le Parc, sont disponibles à l'adresse suivante : http://parc-lat-climat.jimdo.com à la rubrique transport.

/// A destination des publics en précarité

Les publics précaires sont principalement impactés par des freins à la mobilité : absence de permis, de véhicule personnel, éloignement des pôles de service et d'emploi. Le Parc collabore avec les antennes locales des Maisons de l'emploi du Chinonais pour aider les plus démunis à utiliser les solutions de transports disponibles sur leur territoire (du covoiturage au taxi social ou à l'usage des transports en commun quand ils existent). Les antennes ont bénéficié d'un accompagnement financier de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) au titre du PCET du Parc pour mettre en place des actions en faveur de la mobilité et du climat. Le Parc intervient dans les antennes pour animer des jeux de rôle sur la mobilité locale et faire connaître les guides de la mobilité créés à l'échelle des communautés de communes.

/// Faire évoluer les pratiques des ménages

L'étude MOUR identifie plusieurs préalables à l'adoption de pratiques de mobilité alternative pour les ménages :

- une prise de conscience individuelle des coûts réels engendrés par la voiture;
- un engagement personnel en faveur de l'environnement ;
- une bonne connaissance des alternatives à la voiture individuelle :
- un service performant et fiable des transports publics.

Les politiques d'aménagement du territoire devront également évoluer en prenant en compte les organisations solidaires et spontanées de mobilité alternative et plus seulement l'offre de transport existant ou le développement du haut débit sur les territoires. Enfin, elles devront se positionner sur l'avenir des petites communes dont le développement semble menacé par une énergie chère.

//// Les partenaires techniques du Parc

Abbaye de Fontevraud

ADAC d'Indre-et-Loire

Aquascop (Bureau d'études)

Agence Locale de l'Energie d'Indre et Loire

Association communale de chasse de Mazé « L'Oriottière »

Association Alisée

Association Alter'Energies

Association Maisons Paysannes de Touraine

Association Patrimoine et Traditions en Ridellois « PETRi »

Association CEDR (Culture et Développement Rural) Attelage de Saint-Benoît, Mme Berthomier

Atelier végétal

Biotope Centre-Bourgogne (Bureau d'études)

CAPEB Indre-et-Loire

CAPEB Maine-et-Loire

CAUDALIS (Association Naturaliste d'Etude et de Protection des

Ecosystèmes)

CAUE d'Indre-et-Loire

CAUE du Maine-et-Loire

Centre Nucléaire de Production d'Electricité

Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire

Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire

Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire

Communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement

Communauté de communes du Bouchardais

Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou

Commune de Bréhémont

Conseil Médical en Environnement Intérieur (CHU d'Angers)

Conservatoire des espaces naturels Centre

Couleurs Sauvages

CPIE Touraine-Val de Loire

Direction Départementale de la Cohésion Sociale d'Indre-et-Loire

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Maine-et-

Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire

Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire

Direction Départementale de la Protection des Populations de Maine-et-Loire

Direction Départementale de la Protection des Populations

d'Indre-et-Loire

Domaine du Clos Rousseau, M. Martin

EARL Rabault, M. et Mme Barillé

Echappée belle

Ecomusée du Véron

Entente Interdépartementale Sage Authion

Entomologie Tourangelle et Ligérienne Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers

Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire

Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire

Fédération Départementale des Chasseurs de Maine-et-Loire

Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Ferme cheval-nature, M. Elliau

Fondation d'entreprise LISEA Biodiversité GRoupe d'ETude sur les Invertébrés Armoricains

GAEC la Grande Prairie, M. et Mme Rousseau

Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes Anjou

Groupe chiroptère des Pays de la Loire

Hélice Terrestre

Histoire de fruits, M. et Mme Rivry

Inspection de l'Education Nationale de Baugé

Inspection de l'Education Nationale de Chinon

Inspection de l'Education Nationale Doué-Loire-Thoué

Inspection de l'Education Nationale de Langeais

Inspection de l'Education Nationale de Saumur

Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (Université de Tours/CNRS)

Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé pôle Maine-et-Loire

Laboratoire de recherche CITERES-CNRS de l'Université de Tours (Département Aménagement de l'école polytechnique Universitaire)

Lique pour la Protection des Oiseaux – délégation Touraine Ligue pour la Protection des Oiseaux – délégation Anjou

Maisons de l'Emploi du Chinonais et Saumur -Loire - Vallées

d'Anjou

Mission Val de Loire

Monde de Pierre-Frite

Office National des Forêts

PACT Indre-et-Loire

Poterie de la Rose bleue

Relais jeunesse du Saumurois

SCOP Abitabio

Société Française d'Orchidophilie

Syndicat Intercommunal du Bassin du Couasnon

Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

Syndicat Mixte du Bassin de l'Aubance

Syndicat Mixte du Bassin du Layon

Syndicat Mixte du Schéma Directeur Saumurois

Syndicat Mixte Loire Authion

Syndicats porteurs des SCOT du Saumurois, d'Angers Loire

Métropole et du Chinonais

Troglodytes et sarcophages

³ Se dit d'un transport qui n'émet pas de pollutions et de gaz à effet de serre : vélo, marche à pied...

//// AXE 1 ////

DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

//// Inventaire des orchidées du Parc



Chiffres clés

2156 données orchidées capitalisées depuis

45 taxons (espèces + hybrides + variétés) 92 personnes ont contribué à la production de données

Depuis six ans, un réseau de naturalistes observe et comptabilise les Orchidées présentes sur le Parc, en bord de route ou même chez les particuliers.

/// Un projet commun mené par un réseau de Pour chaque carré, une prospection systématique naturalistes

Le réseau de naturalistes, constitué autour de la base de données STERNE, s'est fixé des objectifs précisément sur carte, chaque espèce est inventoriée communs de collectes.

L'idée de produire de la connaissance la plus exhaustive possible sur les orchidées a émergé. Le projet scientifique se voulait raisonnable afin d'être mené à son terme.

Les Orchidées sont inventoriées car :

- le groupe comprend assez peu d'espèces ;
- ces dernières sont bien connues tant du grand public que des spécialistes ;
- il existe peu de risques de confusions ou de problèmes de détermination.

Cette démarche se prête bien à un inventaire collaboratif de données. Cela peut aussi être l'occasion de parler de la biodiversité et des enjeux de conservation à des publics variés.

Les données collectées couvrent des territoires privés ou clos, rarement parcourus dans le cadre de prospections de terrain plus conventionnelles.

/// Chaque espèce vue est recensée

Pour réaliser cet atlas, un protocole scientifique a été établi par le Parc en 2009. Le territoire est découpé en mailles carrées de 5 x 5 km, soit 153 carrés.

est réalisée : toutes les voiries sont empruntées en voiture ou à pied, chaque station est délimitée et dénombrée, puis les données sont numérisées dans STERNE (pour conservation historique de la donnée mais également utilisations ultérieures).

La prospection systématique a débuté en 2010. Stagiaires, agents du Parc et bénévoles en sont les contributeurs.

/// Un atlas à paraître...

Un lot de 6000 données numérisées a été fourni par Jean-Pierre AMARDEILH en 2014. Ce fonds scientifique est venu largement compléter les prospections réalisées par le Parc jusqu'alors.

L'atlas en cours de rédaction comprend :

- une description du Parc, du dispositif d'inventaire, de la biologie des orchidées,
- des fiches descriptives de chaque espèce avec une carte de répartition, une description anatomique et écologique de chaque espèce, des photos de la plante (dans son milieu, une vue d'ensemble et une vue de détail d'un fleuron),
- un bilan/état des lieux des orchidées sur le territoire du Parc (menaces et vulnérabilités) et des actions à conduire.

Cet atlas devrait faire l'objet d'une édition papier lorsqu'il sera achevé, sans doute en 2017.

///// Contrat nature



Chiffres clés

10 km de haies plantées 53 ha de prairies recréées 85 arbres taillés en têtards 300 m de cours d'eau restaurés 4 mares créés

Répondant à un appel à projet de la région Pays de la Loire, le Parc accompagne des communes volontaires pour recréer des aménagements favorables à la biodiversité.

Le contrat nature soutient des collectivités pilotes /// Prairies du Canada à Beaufort-en-Vallée qui souhaitent notamment mener des travaux de restauration ou de renforcement de la Trame Verte et Bleue. Ce terme désigne assez simplement des zones naturelles connectées entre elles, dans lesquelles les espèces peuvent évoluer librement.

La région Pays de la Loire finance à hauteur de 80% sur deux ans, les travaux menés à Beaufort-en-Vallée, Brain-sur-Allonnes et Mazé.

communes:

/// Prairie humide des Courroux à Mazé

en prairies bocagères mais aussi de maintenir et développer les jachères faune sauvage et les zones de refuges pour le gibier sur l'ensemble du site. Dans le cadre de ce chantier, une collaboration fructueuse a associé:

- la Fédération de chasse de Maine et Loire :
- l'association communale de chasse de Mazé;
- le futur exploitant agricole du site ;
- la commune ;
- le Parc.

Outre les travaux courants (coupe, semis, plantation...), la reprise de frênes têtards existants et l'entretien de la ripisylve présente ont été programmés.

/// Entrée sud de Brain-sur-Allonnes

L'élimination d'espèces exotiques envahissantes (solidage, bambou) et la redynamisation du cours d'eau de la fontaine Saint Maurille sont programmées. Le Parc suit les chantiers menés sur ces trois Ces travaux apportent de la lumière et un caractère champêtre à l'entrée sud du bourg de Brain-sur-Allonnes.

L'objectif principal était de convertir une peupleraie Sur l'ensemble des sites, un agriculteur a été trouvé pour l'entretien futur des parcelles (pâturage et/ou

Plan de financement : 264 000 €

Région Pays de la Loire (80 %) Communes (20%)

//// Restauration du marais de Baffou



En septembre 2013, la commune de Brézé (49), assistée du Parc, a engagé une première tranche de travaux visant à restaurer le marais de Baffou.

Sur les 3.6 ha concernés par l'opération, un broyage de la végétation restante de l'ancienne peupleraie (souches et rejets) a été réalisé et trois mares ont été créées pour accueillir une faune et une flore diversifiées.

Le site sera prochainement aménagé pour l'ouverture du public.

Plan de financement : 41 100 €

Conseil régional des Pays de la Loire (50 %) Conseil général de Maine et Loire (23 %) Commune de Brézé (27%)

//// Réserve naturelle régionale des « Etangs et boisements de Joreau »



En 2013, la commune de Gennes et le Parc ont rédigé le diagnostic écologique du site de Joreau, d'une surface de 96 ha, pour engager son classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR). Il a notamment fait ressortir la haute valeur environnementale du site (700 espèces connues) en particulier pour les libellules.

Ce document a été validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, permettant ainsi d'engager la rédaction du plan de gestion, document clé qui régira la vie de la RNR, avec tous les acteurs locaux (Office National des Forêts, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, Conseil général de Maine-et-Loire...).

//// Evaluation de l'état de conservation et de l'évolution de la biodiversité du Parc



Chiffres clés

9 cours d'eau suivis 369 espèces animales observées 2233 espèces végétales observées 8000 données saisies sur STERNE

Malgré bon nombre d'actions portées par le Parc et ses partenaires, la biodiversité du territoire reste encore relativement méconnue et difficile à appréhender dans son ensemble tant le domaine est vaste.

Pourtant, la connaissance de la biodiversité est un 11 mailles de 2x2km suivies pour la faune terrestre : préalable nécessaire pour mesurer l'état de santé du territoire et évaluer les politiques de gestion, de restauration ou de protection mises en place.

C'est pourquoi le Parc a lancé sur la période 2012-2013 une étude menée par les bureaux d'études Biotope et Aquascop.

Elle a pour principaux objectifs :

- d'établir une synthèse des données naturalistes disponibles actuellement sur le territoire du Parc;
- de définir des indicateurs et protocoles d'inventaire, de manière à compléter la connaissance de la biodiversité du Parc et permettre son suivi;
- de réaliser une première phase d'inventaire en 2012, sur la base d'une sélection de sites où des protocoles d'inventaires ont été mis en œuvre.

9 cours d'eau suivis (cf. carte) :

- invertébrés aquatiques : 140 espèces recensées dont 3 espèces patrimoniales et 24 nouvelles pour les départements 37 et/ou 49;
- poissons: 19 espèces dont 8 protégées, 4 espèces patrimoniales;
- végétaux : 43 espèces aquatiques dont 6 protégées, 108 espèces terrestres en berge.

- papillons de jour : 2534 observations, 60 espèces dont 20 rares ou menacées ;
- · oiseaux: 4091 observations, 107 espèces dont 41 rares ou menacées.

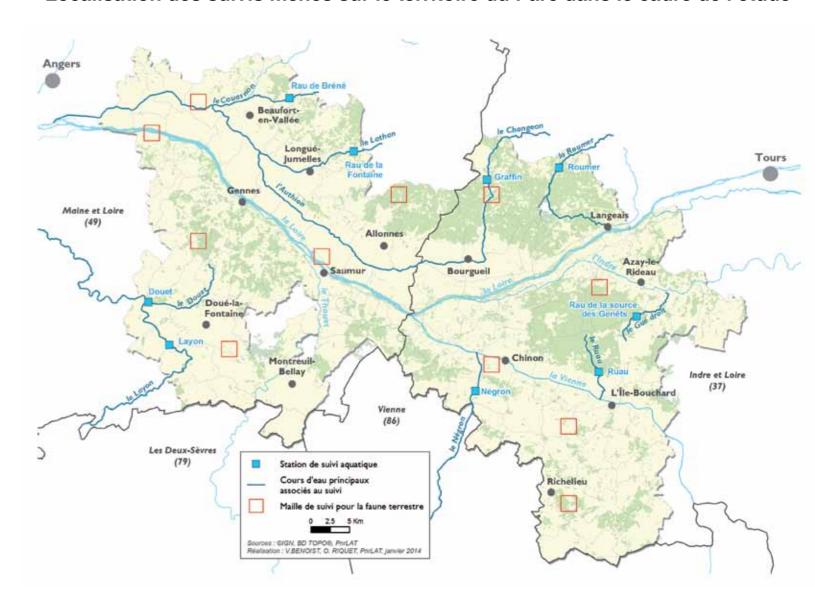
L'analyse de la base STERNE (plus de 70 000 données) met en évidence des lacunes pour certains groupes taxonomiques comme les Mollusques ou les Coléoptères.

La mutualisation des données naturalistes disponibles sur le territoire apparaît comme une nécessité. Le recours aux inventaires participatifs associant les bénévoles fait partie des pistes d'actions à étudier.

Plan de financement : 105 750 €

Etat (19 %) Région Pays de la Loire (47 %) FEDER Centre (15 %) FEADER Pays de la Loire (15 %) Parc Loire-Anjou-Touraine (4 %)

Localisation des suivis menés sur le territoire du Parc dans le cadre de l'étude



///// Base de données naturalistes

Chiffres

157 contributeurs 85 000 observations répertoriées en 2013

L'outil de collecte de données naturalistes nommé STERNE a été entièrement refondu pour aboutir à une plateforme personnalisée et dynamique dont la mise en ligne a été faite à la fin de l'année 2013.

majeur pour le Parc. Elle contribue à la connaissance de la faune et de la flore ainsi qu'à la protection de la biodiversité. Conscient de l'importance de cet enjeu, le Parc décide en 2007 de fédérer les acteurs et associations naturalistes de son territoire dans le but de partager cette connaissance scientifique. La base de données internet STERNE, développée pour l'occasion, devient l'outil de collecte et d'échange de données pour le réseau.

Une refonte complète de l'outil a été lancée en 2012 avec pour objectif de :

- faire évoluer techniquement la base en la rendant compatible avec tous les navigateurs internet;
- simplifier l'ergonomie pour plus de convivialité ;
- ajouter de nouvelles fonctionnalités pour répondre au mieux aux besoins des utilisateurs.

STERNE 2.0 permet aujourd'hui d'enregistrer des données dans le cadre de protocoles scientifiques standards. Plus de dix protocoles sont actuellement disponibles (STERF pour le suivi des papillons de jour, STOC pour le suivi des oiseaux, relevés phytosociologiques pour le suivi des habitats naturels...).

La capitalisation des données naturalistes est un enjeu La mise en place de champs dynamiques dans les formulaires d'enregistrement de données fait partie des améliorations apportées. Les formulaires se personnalisent automatiquement en fonction du type de taxon ou de l'espèce renseignés par l'utilisateur. La saisie s'en trouve ainsi facilitée.

> Finalisée à la fin de l'année 2013, STERNE 2.0 est à présent opérationnelle. Les agents du Parc réalisent sur demande des formations pour les utilisateurs. Fin 2013, la base de données possédait près de 85 000 observations faune, flore et habitats. En 2014, l'ajout de données de nouveaux partenaires nous permettra de dépasser les 150 000 observations.

La refonte de la base de données STERNE a été réalisée par l'entreprise Alkante située à Rennes.

Plan de financement : 86 355 €

Région Centre (33.6 %)

Région Pays de la Loire (33,6 %)

Europe (28.8 %)

Parc Loire-Anjou-Touraine (4 %)

//// Protection du Busard cendré



Comme chaque année, le Parc et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (délégations Anjou et Touraine) se mobilisent pour préserver les nichées de Busard cendré qui s'installent dans les cultures de céréales. Mais l'année 2013 aura été marquée par une très forte baisse de la reproduction des busards certainement liée à une météo particulièrement pluvieuse. Seulement 39 nids ont été repérés (contre 60 en 2012) sur le territoire du Parc et seulement 33 jeunes ont pris leur envol (144 en 2012).

Une nouvelle plaquette « Busard cendré » a été éditée pour relayer l'information sur le terrain.

Plan de financement : 1 2 770 €

Région Pays de la Loire (69 %) Région Centre (31 %)

//// Partenariat pour la protection des chauves-souris



Suite au recensement de gîtes à chauves-souris mené il y a quelques années sur le territoire du Parc, une action de protection a été engagée en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (délégations Anjou et Touraine).

Le plus souvent les propriétaires des lieux concernés par une colonie de chauves-souris sont contactés et acceptent de signer une convention de « bonne conduite ».

Dans certains cas exceptionnels, des travaux de protection ou de réaménagements peuvent être proposés pour assurer la survie d'une colonie importante. Grâce à ce travail, sur l'ensemble du Parc, 43 gîtes ont été sauvegardés par une convention et, parmi eux, 28 ont bénéficié d'une protection physique (grille, portail, clôture) ou d'un réaménagement.

Plan de financement : 44 000 €

Région Pays de la Loire (25%) Région Centre (25%) Conseil général du Maine-et-Loire (25%) Conseil général d'Indre-et-Loire (25%)

//// Natura 2000 : animation du site Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Montsoreau (49)

L'animation du site Natura 2000 s'inscrit dans la continuité des années précédentes. En 2013, la LPO Anjou, le GRETIA (Groupe d'étude des invertébrés armoricains) et la Chambre d'agriculture du Maineet-Loire ont accompagné le Parc pour le suivi des espèces animales emblématiques du site Natura 2000 et pour la mobilisation des agriculteurs.

L'année 2013 a été particulièrement marquée par :

- La signature de deux arrêtés de protection de biotope, visant à améliorer la protection des Sternes et autres oiseaux nicheurs des grèves de Loire, entre Montsoreau et Saumur et entre le Thoureil et la Daguenière.
- La découverte d'un Râle des genêts, oiseau rare, supposé disparu du site.

Chiffres

9400 ha de superficie

400 ha de prairies engagées en 2013 pour 5 ans dans des pratiques de gestion environnementale par 22 agriculteurs

Plan de financement (2012-2014): 159 860 €

DREAL Pays de la Loire (50 %) Union Européenne (FEDER) (50 %)

//// Natura 2000 : animation du site Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre (37)



Chiffres clés

3 mâles chanteurs de Râle des genêts recensés

200 ha de prairies ont été engagés par 17 agriculteurs

2 ha et 383 arbres têtards passés en contrat avec deux collectivités : Azay-le-Rideau et Thizay

Le Parc a été reconduit pour assurer l'animation du site pour les trois prochaines années. Le CPIE Touraine-Val de Loire et la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, l'accompagnent pour assurer les différentes missions.

Un partenariat a été initié avec la Fondation LISEA Biodiversité pour protéger les zones de reproduction du Râle des genêts. Une convention de gestion a été signée avec un agriculteur à Cinais pour la mise en refuge d'un hectare de prairie.

Plan de financement : 63 000 €

DREAL Centre (55%) Europe FEADER (45%)

//// Natura 2000 : animation du site de la Champagne de Méron et plaine de Douvy (49)



Plan de financement : 62000 € DREAL Pays de la Loire (50%) Europe FEDER (50%)

Le Parc a été missionné par l'Etat pour être animateur de ce site pour deux ans. La LPO est le prestataire du Parc pour réaliser les suivis (espèces prioritaires, cartographie des pratiques agricoles).

L'année 2013 a été marquée par la prolongation des contractualisations des MAE (Mesures Agro-Environnementales) avec la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire et la LPO. Le taux de contractualisation reste élevé attestant d'une bonne appropriation des enjeux par les agriculteurs? Le Parc s'est rapproché des propriétaires pour leur proposer une Charte Natura 2000. Seules deux chartes ont été engagées.

Ce faible retour s'explique par le peu d'avantages nouveaux accordés par la Charte. Cette démarche a tout de même permis une prise de contact avec de nombreux propriétaires.

//// Natura 2000 : animation du site du Changeon et de la Roumer (37)



Le Parc réalise en régie la mission d'animation pour trois ans (2013-2016).

Un agriculteur s'est engagé en contrat pour 0,76 ha de conversion de culture en prairie. Deux contrats Natura 2000 ont été engagés avec deux propriétaires privés pour la conversion de 5,5 ha de peupleraies en prairie. L'année 2013 est marquée par la réalisation d'une étude scientifique sur l'Azuré des mouillères (papillon rare et menacé de disparition), en partenariat avec l'Université de Tours, l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte, le CNRS et l'association Caudalis.

Quatre populations ont été recensées, faisant du site un des plus importants noyaux pour la région Centre.

Plan de financement : 26 000 €

DREAL Centre (50%) Europe FEADER (50%)

//// Plan paysager concerté en Vallée de l'Authion



Chiffres

9 communes

4 thématiques : urbanisme, sensibilisation à l'environnement, gestion de l'eau, agriculture 1 groupe de médiation comprenant 25 membres

1 carte précisant les continuités écologiques et les zones à enjeux afin de renforcer la Trame Verte et Bleue.

Sur le secteur de la Vallée de l'Authion, des habitants s'approprient les enjeux paysagers et environnementaux du territoire à travers une démarche de médiation originale.

Une étude ciblant les continuités écologiques de neuf Cette étude a permis de soulever les questions communes du Nord-Ouest du territoire du Parc a été initiée en 2013. Ce « plan concerté » s'inscrit dans Communauté de communes Vallée-Loire-Authion, de la commune de Mazé et avec le financement de la région Pays de la Loire au titre du Contrat nature.

la Trame Verte et Bleue, un groupe de médiation a suivi la démarche durant l'année 2013. été constitué avec des personnes volontaires : des habitants, des agriculteurs locaux, des associations, des techniciens et des élus.

Un groupement d'étude spécialisé en médiation de l'environnement a animé les débats et préparé quatre ateliers thématiques choisis par le groupe de médiation : agriculture, urbanisme, sensibilisation/ information, gestion de l'eau.

de développement du territoire et de lancer une dynamique de concertation, chaque partie ayant une démarche innovante à l'initiative du Parc, de la l'occasion de s'exprimer dans un cadre de confiance et d'égalité de temps de parole. Une carte reprenant les éléments de la Trame Verte et Bleue (réservoirs de biodiversité et corridors) et les espaces où la trame doit être renforcée (zones à enjeux) a été validée par Afin de déterminer, sur le territoire, ce qui constituait le Groupe de médiation et présentée aux élus qui ont

> Plan de financement : 72 572 € Région Pays de la Loire (80 %) DREAL Pays de la Loire (20 %)



Plan de financement : 12 770 € Région Pays de la Loire (50 %) DREAL Centre (50 %)

//// Kit Trame verte et bleue

Le Parc s'est lancé en 2010 dans l'identification des continuités écologiques de son territoire afin de suivre les lois Grenelle 2 qui imposent aux collectivités de prendre en compte la Trame Verte et Bleue (TVB) dans leurs documents d'urbanisme (PLU, SCoT). Ce travail, effectué avec l'ensemble des partenaires du Parc sur les questions de biodiversité et de gestion des milieux humides a permis de réaliser un Kit Trame Verte et Bleue communiqué en juin 2013 à l'ensemble des collectivités du Parc (communes, intercommunalités, partenaires techniques). Il comprend :

- Une fiche méthodologique expliquant ce qu'est la TVB.
- Douze fiches Unités Paysagères décrivant en détail les continuités écologiques et les partenaires techniques locaux (illustrations, cartes, contacts techniques).
- 1 Plan général à l'échelle du Parc.

//// Création du bureau de la biodiversité et des paysages



Afin de permettre aux agents du Parc de travailler dans des conditions optimales, le service biodiversité et paysages a investi un bâtiment mis à disposition par le Conseil général de Maine-et-Loire au 7 place des Diligences à Montsoreau, entre la Mairie et le Château.

Ce bâtiment est une ancienne habitation qu'il a fallu transformer pour l'arrivée des six agents du service. Des travaux d'isolation, de chauffage, de maçonnerie, de menuiserie, de cloisonnement, de plomberie, d'électricité-éclairage et de téléphonie ont été réalisés. Des investissements en mobilier de bureau et de cuisine ont également été entrepris.

Plan de financement : 50 000 € Région Centre (75 %)

Région Pays de la Loire (16 %) Parc Loire-Anjou-Touraine (9 %)

//// Rénovation et écoconstruction, des conseils pour les particuliers



Chiffres clés

23 conseils aux particuliers effectués par l'architecte du Parc gratuitement et à domicile en 2013

200 participants au Forum Habitat et santé 500 élèves concernés par des interventions et animations sur l'écoconstruction

Le Parc conseille les habitants sur la rénovation du bâti ancien. Face aux enjeux énergétiques, il sensibilise à l'écoconstruction, jusque dans les établissements scolaires...

/// Conseils auprès des particuliers

En 2013, l'architecte a réalisé 23 conseils aux particuliers sur le territoire du Parc. Ces conseils se concentrent sur des techniques et mises en œuvre de matériaux pour améliorer le confort thermique des bâtiments. Beaucoup de ces bâtiments ont été « maltraités » par des précédentes interventions et les occupants se plaignent surtout des problèmes d'humidité.

Dans leur grande majorité, les conseils consistent alors à diagnostiquer les sources des problèmes (fuites, fissures, infiltrations, etc) et à recommander des travaux d'intérieur. Seuls quelques conseils ont été réalisés dans le cadre d'un projet de réhabilitation et d'extension. Dans les cas où le projet le nécessite, un architecte indépendant prend le relais pour assurer la maitrise d'œuvre complète jusqu'aux travaux.

Pour les projets les plus complexes, plusieurs rendezvous sont pris sur site dont certains avec un expert (artisan, spécialiste du patrimoine) pour rendre l'avis le plus complet possible.

/// Forum Habitat & Santé

Le dimanche 17 novembre 2013 à Bréhémont (37), le Parc a organisé un forum autour de la thématique « Habitat et Santé » à destination du grand public. Des conseils sur l'habitat, l'efficacité énergétique et la qualité de l'air ont été dispensés par des professionnels du bâtiment. Deux architectes étaient également présents pour apporter leur expertise sur des projets de particuliers. Des visites de la Mairie récemment réhabilitées ont été proposées. La compagnie Spectabilis a égayé ce forum avec un spectacle créé spécialement sur l'isolation et le confort à la maison.

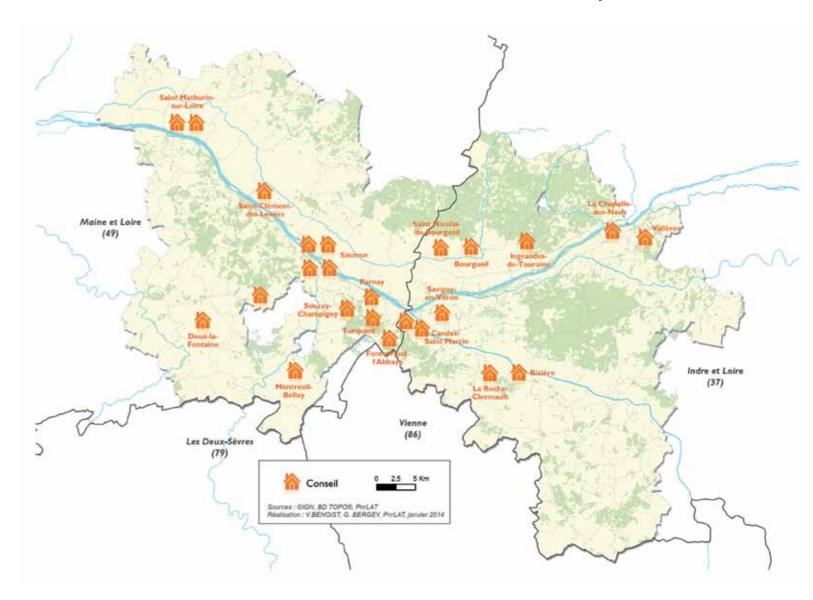
/// Animation d'ateliers pédagogiques sur l'écoconstruction

L'architecte du Parc accompagne et développe avec la chargée de mission éducation des parcours pédagogiques sur les techniques de l'écoconstruction. Ces parcours se composent de visites de sites. d'ateliers et de travaux en lien avec le territoire. 500 élèves ont bénéficé de ces interventions et animations sur l'écoconstruction.

Plan de financement (Forum habitat et santé) 10 000 €

Région Pays de la Loire (50 %) ADEME Pays de la Loire (50 %)

Conseils sur la réhabilitation du bâti en tuffeau donnés par le Parc en 2013



//// Réglementation de l'affichage publicitaire



Chiffres clés

25 interventions/conseils auprès d'acteurs économiques ou collectivités sur la réglementation de l'affichage publicitaire en 2013 2 communes ayant engagé une démarche de dépose de dispositifs illégaux

Le Parc accompagne les communes et les acteurs économiques pour assurer la promotion de leurs activités ou leurs services en toute légalité.

/// Une mission de conseil menée par le Parc

Le Code de l'environnement réglemente l'affichage publicitaire. Il faut distinguer 3 dispositifs différents :

- l'enseigne qui indique un type d'activité sur le lieu même où s'exerce cette activité;
- la pré-enseigne qui indique la proximité d'une De concert avec les Directions Départementales
- la publicité, à l'exception des enseignes et préenseignes, qui est une inscription ou une image destinée à informer le public ou attirer son attention.

La publicité et les pré-enseignes sont interdites au sein du Parc naturel régional. Toutefois, la loi permet d'implanter des pré-enseignes dites dérogatoires qui répondent à certaines règles (nombre, emplacements, dimensions...).

Le Parc s'est doté, il y a plusieurs années, d'un guide de l'affichage afin de conseiller les acteurs économiques qui souhaitent signaler leur activité. Une charte graphique (couleurs, types de textes, matériaux) et les dispositifs alternatifs (Signalisation d'Informations Locales et Relais Infos Services) sont détaillés dans ce guide.

Bien que la réglementation ait évolué, ce guide conserve sa pertinence.

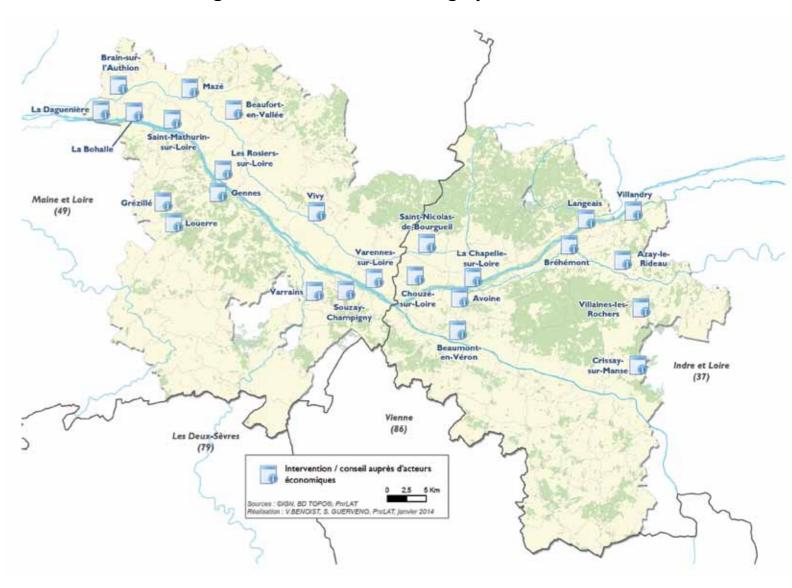
/// Agir pour nos paysages aux côtés des communes

Le Parc est ainsi l'interlocuteur privilégié des acteurs économiques et des collectivités soucieux de préserver leur environnement et leur paysage et de respecter la

des Territoires de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire, le Parc se positionne clairement auprès des élus qui souhaitent réaliser un diagnostic des dispositifs illégaux sur leur commune afin de lancer des procédures de dépose et retrouver ainsi un cadre de vie agréable, propre aux Parcs naturels régionaux. Lors de l'instruction de dossiers de demande d'autorisation pour la pose d'enseignes, le Parc rend un avis technique et propose des solutions légales et

cohérentes aux entrepreneurs.

Intervention/conseils auprès d'acteurs économiques sur la réglementation de l'affichage publicitaire en 2013



//// Accompagnement d'une communauté de communes dans la mise en oeuvre de sa stratégie de mobilité





Depuis 2011, le Parc favorise le déploiement de stratégies de mobilité sur les communautés de communes.

/// Optimiser l'organisation des transports

En 2013, le Parc a contribué à la mise en œuvre du projet de mobilité du Ridellois, positionnant ainsi la communauté de communes à l'interface entre les Autorités Organisatrices du Transport (département et région- maîtres d'ouvrage de la plateforme de mobilité 37), et les acteurs locaux susceptibles d'offrir des solutions de mobilité aux habitants. La stratégie de mobilité intercommunale élaborée avec le Parc en 2012 portait sur l'information en matière de mobilité, le co-voiturage et les publics en difficulté face aux déplacements.

Pour répondre aux besoins de la collectivité, un stagiaire encadré par le Parc a préparé un marché public à bons de commande, optimisant ainsi les transports générés par les centres de Loisirs et les sorties scolaires de ce territoire.

/// Faciliter les déplacements doux

Une stratégie de déploiement du covoiturage a été élaborée et un parking de stationnement dimensionné sur la commune de Vallères, pour sécuriser un espace de covoiturage spontané.

L'animation a permis de lancer des pédibus sur deux communes, de concevoir un guide de la mobilité et d'organiser une semaine de la mobilité en octobre

A cette occasion, le pédibus d'Azay-le-Rideau a été inauguré et les résultats du défi mobilité du projet MOUR ont été présentés aux élus du Parc (19 familles du Ridellois coachées pour réduire leurs dépenses de transport et leurs émissions de CO_a).

Des vélos électriques ont été mis à disposition des habitants par l'AREFI (antenne locale de la maison de l'emploi) et des ateliers pédagogiques sur la mobilité, ont été animés par le Parc à destination des jeunes de la Maison Familiale Rurale d'Azav-le-Rideau. La bibliothèque d'Azay a accueilli une exposition sur l'histoire des transports d'Indre-et-Loire et proposé un espace de jeux sur les déplacements. Le spectacle « Atmosphère Atmosphère » a clôturé la semaine, autour d'un débat sur la mobilité.

L'animation locale a permis d'identifier un potentiel projet d'autostop participatif sur Villaines-les-Rochers. La dynamique lancée en 2011 sur le Chinonais se poursuit en 2014 sur le Bouchardais et sur la Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine.

Plan de financement : 6630 €

Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau (37 %) ADEME Centre (22 %) Contrat de Parc (22 %) Autofinancement du Parc (19 %)



//// Plateforme de mobilité

Une plateforme de mobilité propose des services à la population et diffuse l'information sur les solutions locales de déplacement alternatives à la voiture individuelle. Le Parc a participé à la définition du projet de plateforme de mobilité d'Indre-et-Loire aux côtés du Conseil général (10 réunions) et mobilisé les acteurs locaux sur le sujet.

En 2013, les antennes de la Maison de l'Emploi du Chinonais ont bénéficié d'un accompagnement financier de l'ADEME contractualisé au titre du Plan Climat avec le Parc.

Celui-ci a soutenu techniquement les antennes et assuré un transfert d'expériences entre Mobil'Info (la plateforme mobilité du Saumurois qui a disparu depuis) et les acteurs d'Indre-et-Loire.



//// Pédibus, vélobus

Les pédibus et vélobus sont des modes de déplacement collectifs pour se rendre à l'école à pied ou à vélo. Ils nécessitent un minimum d'organisation et d'encadrement en matière de sécurité routière...

Le Parc, avec l'appui d'un volontaire en service civique, accompagne parents, élus et enseignants pour rendre ces déplacements plus conviviaux et plus sûrs. Il finance les chasubles ou les remorques à vélo. Cette démarche peut être couplée à un projet éducatif. En 2013, des communes expérimentent : Azay le Rideau (5 lignes), Chinon (1), Gennes (1), les Rosierssur-Loire (1 pédibus et 1 vélobus), Varennes-sur-Loire (1 pédibus et 2 vélobus), Villaines-les-Rochers (1). Une signalétique routière contribuant à la sécurisation de l'itinéraire a été installée à Varennes-sur-Loire.

Plan de financement : 1930 €

Commune de Varennes-sur-Loire (12 %) Leader Layon Saumurois (16 %) **ADEME (25 %)** Autofinancement du Parc (47 %)

//// Aménagement multimodal de la halte ferroviaire des Rosiers-sur-Loire



Perspective du parvis de la gare et de l'abri vélo

Chiffres clés

350 usagers et riverains associés à la réflexion

30 places de vélo prévues 210 000 € chiffrés pour les travaux

Avec l'appui du Parc, deux communautés de communes ont étudié les déplacements sur leur territoire afin de créer un Pôle Multimodal.

/// Un projet à l'étude

Engagé dans une dynamique d'accompagnement des communautés de communes pour développer des stratégies locales de mobilité, le Parc a été sollicité par la commune des Rosiers-sur-Loire pour l'aménagement multimodal de sa halte ferroviaire. Il a proposé au préalable aux intercommunalités du Gennois et de Loire-Longué d'étudier les déplacements des habitants afin d'avoir une vision plus globale et prospective du développement de la halte ferrée.

/// Consulter les habitants pour créer un projet adapté

Afin de proposer un aménagement adapté aux besoins, 350 usagers et riverains ont été interrogés et deux groupes de concertation composés d'usagers et d'élus ont été créés. Le projet a intégré les remarques et propositions issues de ces groupes. Afin de mobiliser les habitants autour du projet, le Parc a programmé le spectacle « Atmosphère atmosphère » et mobilisé les parents impliqués dans les pédibus. Il a ainsi pu communiquer sur les différentes étapes du projet.

/// Des aménagements au service de la mobilité

L'aménagement aboutira à :

- la création d'un parking comprenant les stationnements permanents « longue durée » et la gare et son parvis qui accueillent l'espace multimodal:
- des stationnements vélo couverts de 30 places dont 8 blocs vélos sécurisés;
- un espace voyageurs;

- des stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite :
- deux stationnements destinés aux navettes de transport à la demande desservant respectivement le Gennois et le Longuéen et un dépose minute.

/// Des travaux qui débuteront fin 2015

Sécurité et fonctionnalité étaient les deux priorités du comité de pilotage du projet qui a fait ses choix d'aménagement dans un souci d'économie du projet, de préservation de l'environnement et de durabilité des matériaux afin de limiter les coûts d'entretien du site. Une synthèse illustrée du projet est disponible sur le site Internet du Parc.

Le projet global est évalué à 210 000 €. La commune a décidé de réaliser une partie des aménagements paysagers en régie. Compte tenu du calendrier des financements mobilisables, les travaux devraient commencer fin 2015.

Plan de financement de l'étude : 17 900 €

Communauté de communes du Gennois (10 %) Communauté de communes Loire-Longué (10 %) ADEME Pays de la Loire (25 %) Région des Pays de la Loire (45 %) Parc Loire-Anjou-Touraine (10 %)

//// Étude « MObilité et Urbanisme Rural » (MOUR)



Chiffres

19 foyers de la communauté de communes du Ridellois 10 150 €: budget moyen des foyers consacré aux

déplacements

Jusqu'à 85 % d'économie possible sur les déplacements

Tester des alternatives à la voiture individuelle en milieu rural, une expérimentation menée par un laboratoire de recherche.

/// Les transports, un coût conséquent en milieu rural /// Une mise en situation pour une vingtaine de foyers La hausse du coût de l'énergie à moyen et long terme La coopération entre le Parc et l'Université s'est basée est un constat partagé par tous. De nombreux ménages ont profité d'un foncier accessible pour s'installer à la campagne et devront adapter leurs déplacements à cette nouvelle donne. Cette évolution doit être intégrée aux politiques d'aménagement des territoires pour ne pas assister à la marginalisation des foyers les plus modestes.

/// Des alternatives à la voiture individuelle

Dans le cadre de son Plan Climat, le Parc mise sur une diminution des trajets individuels automobiles pour diminuer les gaz à effet de serre.

Telle est la solution que le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et le laboratoire du département Aménagement de l'école polytechnique universitaire de Tours se sont proposés de vérifier dans un projet de recherche mené en commun et qui se résume en une question : peut-on imaginer pour demain des mobilités moins dépendantes de la voiture dans les territoires ruraux?

sur une découverte des pratiques, un diagnostic du territoire et l'invention d'une méthode d'analyse de pratiques alternatives à l'automobile afin de valider les hypothèses.

Une vingtaine de ménages de la communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau s'est engagée dans la démarche en remplissant un carnet de bord de leur pratique de mobilité, avant de tester des alternatives à la voiture pendant un mois.

Le bénéfice de cette coopération est réciproque car les actions du Parc ont profité de l'expertise scientifique et celle-ci s'est nourrie des initiatives menées sur le

A ce stade de l'étude, il n'a pas été possible de tirer des enseignements directement utiles en matière d'aménagement rural. Ce travail sera poursuivi sous la forme d'une thèse menée par Marie Huyghe qui continuera à associer le Parc à ses travaux.

Plan de financement : 143 554 €

Région Centre (37 %) **CITERES (24 %)** ADEME Centre (24 %) Parc naturel régional (8.4 %) FNADT (6.6 %)

//// Conseil et suivi des documents d'urbanisme



En raison des échéances électorales du début d'année 2013, le conseil sur les PLU (Plan Locaux d'Urbanisme) s'est concentré en 2013 sur les dernières étapes de leur élaboration. Cela a été l'occasion pour les communes d'utiliser quelques outils d'aide à la réflexion issus de la Trousse d'Ustensiles Facilitant l'Aménagement et l'Urbanisme (ou « TUFAU ») mise au point par le Parc.

Ainsi, un travail sur la Trame Verte et Bleue et sur l'aménagement d'une future zone constructible a été mené avec la commune de Benais en utilisant notamment la maquette. Les élus ont pu intégrer dans leur projet le résultat de ces échanges fructueux.

Par ailleurs, plusieurs avis ont été formulés : SCOT du Saumurois, PLU des communes de Bourgueil, Brainsur-l'Authion, Corné, Gizeux, Huismes, Montreuil-Bellay, Parnay, Rigny-Ussé, Saint-Michel-sur-Loire, ...



//// AXE 2 ////

//// Etudes d'impact

Nombre d'avis émis en 2013	24
avis favorables	11
avis favorables avec réserve	1
avis défavorable	1
Information	8
Cas par cas (demande d'études d'impact)	4
Cas par cas (dispensés d'études d'impact)	1

Le Parc est sollicité par les Préfets d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire pour émettre des avis consultatifs sur les projets d'aménagement. Les services de l'Etat ont mis en place une nouvelle procédure dite « au cas par cas » afin d'évaluer la nécessité de mener des études d'impact en amont des projets.

En 2013, l'avis du Parc a été sollicité sur des manifestations en espace naturels, deux projets d'aménagement de voirie, plusieurs aménagements de zones naturelles (défrichages, aménagements de cours d'eau...) et des études stratégiques sur le climat (Schémas régionaux air énergie climat et Plans climat) ainsi que sur des documents d'urbanisme.

UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPECTUEUX DES EQUILIBRES **ECOLOGIQUES ET HUMAINS**

//// Plateforme d'approvisionnement en produits bio et locaux



Chiffres

23 établissements concernés 30 000 € de chiffre d'affaires en 2013 20 tonnes de produits livrés

En Pays de la Loire, le Parc a accompagné la création d'une plateforme permettant à la restauration scolaire de se fournir toute l'année en produits bio et locaux. Un partenariat gagnant...

/// Maintenir une économie locale

Les circuits courts alimentaires connaissent actuellement un fort regain d'intérêt et ce notamment au sein des collectivités territoriales. Ils apparaissent comme un outil potentiellement capable de maintenir, voire de développer des activités agricoles cruciales pour une gestion durable des territoires, notamment périurbains. Dans ce contexte, l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective est une préoccupation pour beaucoup de territoires.

/// Un réseau d'acteurs au service de la restauration

Depuis 6 ans, le Parc a engagé sur le sujet plusieurs actions qui ont notamment conduit en 2011 au montage d'une plateforme d'approvisionnement en fruits et légumes locaux et biologiques sur une partie de son territoire grâce au partenariat entre un groupement de producteurs, Bio Loire Océan et une association d'insertion, ASPIRE.

L'objectif principal de cette action est de permettre l'accès à une nourriture de qualité au plus grand nombre (restaurants scolaires et médico-sociaux) mais aussi de participer à la structuration de la filière fruits et légumes en agriculture biologique.

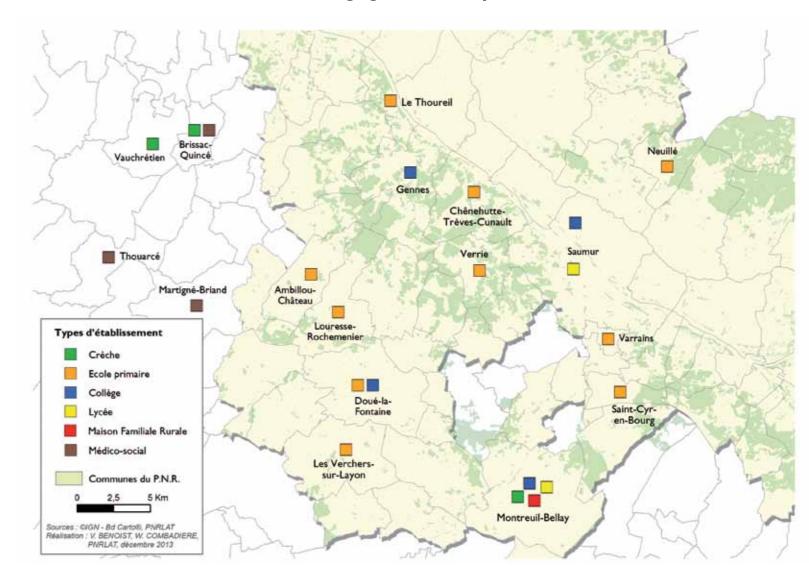
/// Des produits de qualité accessibles

Le principe est simple : chaque mardi, les cuisiniers ou les gestionnaires clients de la plateforme passent commande sur le site internet de Bio Loire Océan sur lequel ils retrouvent la liste des légumes et fruits biologiques locaux disponibles. Le prix est fixe, lissé sur l'année, afin d'aider les établissements à mieux maîtriser leur budget. La livraison est assurée le lundi suivant dans chacun des établissements par l'association d'insertion ASPIRE.

Le Parc assure le suivi et la promotion du dispositif auprès des établissements intéressés. Il apporte également son soutien financier de façon transitoire au titre du contrat de Parc de la région Pays de la Loire pour l'année scolaire 2013/2014.

Plan de financement : 16 285 € Région Pays de la Loire (60 %) Parc Loire-Anjou-Touraine (40 %)

Etablissements engagés dans la plateforme en 2013



//// Des paniers de légumes bio à la gare

La commune de La Ménitré (49) souhaitait redonner une nouvelle vie aux bâtiments de l'ancienne gare, récemment acquis, et a sollicité le Parc pour y installer un système de vente en paniers. Après quelques mois de concertation avec les acteurs locaux (Centre National de la Production Horticole, Chambre d'agriculture, agriculteurs, ...), un dispositif de vente de paniers de fruits et légumes biologiques s'est mis en place en septembre 2013. Il s'appuie sur la participation active d'un maraîcher local qui s'était déjà engagé dans la livraison du restaurant communal.

Une trentaine de paniers sont préparés chaque semaine.



//// Plan de développement de massif de Milly

Afin d'optimiser la gestion forestière des massifs sous gestion privée, tout en respectant les richesses écologiques qu'ils recèlent, le Parc a souhaité mettre en place des dispositifs collectifs permettant de créer une réelle dynamique locale.

Dans ce cadre, en partenariat étroit avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et la région Pays de la Loire, le Parc a accompagné la mise en place d'un Plan de Développement de Massif sur le secteur forestier de Milly (18 communes pour une superficie totale de 8 673 ha dont 7 146 ha de forêts privées).

Ce dispositif permet de réaliser un diagnostic fin des enjeux forestiers locaux et d'apporter des conseils aux propriétaires pour mieux gérer leur patrimoine forestier en stimulant les dynamiques collectives.



Engager collectivités et entreprises dans une dynamique de performance environnementale

//// Baromètre du développement durable et solidaire

Depuis deux ans, le Parc s'est associé au groupe de travail piloté par la FRCIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural) composé d'une vingtaine d'acteurs associatifs et publics pour adapter ce baromètre destiné aux collectivités. Il s'agit d'un questionnaire articulé autour des quatre volets : citoyenneté, économie, solidarités et environnement. Il permet de situer la démarche de la commune à un instant T puis de la suivre dans le temps en relevant les marges de

Complété lors de réunions avec les habitants, il donne l'occasion de présenter les actions déjà menées par la commune et d'échanger sur des projets, de proposer des idées.

La Communauté de communes de la Région de Douéla-Fontaine a décidé d'utiliser cet outil pour préparer son Agenda 21 avec ses communes membres. Le Parc a co-animé avec le CIVAM 49 des rencontres à Concourson-sur-Layon, Denezé-sous-Doué, Forges et Meigné. Celles-ci devraient se poursuivre en 2014 dans les autres communes.

Ce baromètre est aujourd'hui disponible pour toutes les communes des Pays de la Loire qui souhaitent réaliser un diagnostic rapide de leurs pratiques de développement durable dans un cadre participatif : www.barometredudeveloppementdurable.org

Le Parc peut animer gratuitement les réunions pour ses communes membres.



Plan de financement : 4 | | 5 € Région Pays de la Loire (66 %) Parc Loire-Anjou-Touraine (15.5 %) Participants (frais déjeuners) (18.5 %)

//// Journées techniques

Chiffres clés

3 journées techniques organisées 83 participants 27 % d'élus, 41 % d'agents publics et 32% de partenaires du Parc

Trois nouvelles rencontres techniques, proposées aux élus, agents et partenaires du Parc, se sont déroulées en 2013.

La première sur le thème « Initiatives locales pour un développement économique durable » s'est inscrite dans un partenariat avec Saumur Agglo et la CCI de Maine-et-Loire.

La seconde a abordé « La gestion de l'eau dans le bâti en tuffeau » à Lerné ; les participants ont notamment expérimenté diverses techniques d'enduits à la chaux. La troisième s'est intéressée aux « Corridors écologiques : de la connaissance à l'action » et a permis à des personnes de divers horizons de travailler sur la trame verte et bleue à Mazé.

La journée annulée sur « La valorisation des produits locaux en restauration scolaire » a été reportée en 2014.

//// Plan de déplacement administration : expérimentation à Chinon

Après son engagement dans le développement d'une stratégie mobilité en 2011, la Communauté de Communes Rivière - Chinon - Saint Benoît la Forêt s'est s'intéressée aux déplacements de ses salariés. Mieux utiliser des modes alternatifs à la voiture apporte des bénéfices pour tous : économie financière pour le salarié et diminution du stress, réduction des accidents de trajets domicile - travail, réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre d'une expérimentation menée avec l'appui du Parc, la Communauté de Communes a réalisé une enquête auprès des 216 agents concernés (ville et intercommunalité) afin d'analyser les pratiques et les souhaits : déplacements domicile - travail, déplacements professionnels.

Le plan d'actions préconise le renforcement du covoiturage (deux lignes spontanées existent déjà), des aménagements pour faciliter l'usage du vélo (notamment des vélos de service) ou des transports collectifs ; il propose de nouvelles méthodes de travail dont la visioconférence et le télétravail.

//// Charte Européenne du Tourisme durable



Chiffres clés

21 professionnels membres du comité de

16 actions ciblées dans le domaine du tourisme

100 participants rassemblés au cours d'un forum annuel des acteurs touristiques

Le Parc a choisi de candidater à la Charte Européenne de Tourisme durable en élaborant un programme d'actions touristiques alliant qualité et innovation.

/// Anticiper les besoins du marché

Secteur d'activité prépondérant au sein du Parc, le tourisme contribue fortement à l'économie locale. Mais, aujourd'hui, l'intégration du développement durable à tous les niveaux de l'activité touristique constitue l'un des enjeux fondamentaux du tourisme de demain. Il importe donc que les acteurs professionnels du secteur s'engagent dans une démarche différenciée et construisent des produits adaptés à ce contexte.

C'est la stratégie proposée par la Charte Européenne pour le Tourisme Durable dans les Espaces Protégés (CETD), label géré par l'ONG Europarc.

/// Un engagement fort pour le Parc

En adhérant à la CETD sur le volet 1, le Parc a la volonté de s'engager sur cinq ans à :

- faire évaluer sa stratégie touristique à une période propice puisque sa Charte est en cours d'évaluation à mi-parcours ;
- favoriser la cohérence des actions menées sur le territoire:
- identifier et prendre en compte de nouvelles perspectives à plus long terme ;
- privilégier l'action concertée et le partage des responsabilités avec des partenaires pour une efficacité renforcée.

/// Un dossier déposé au niveau européen

Le Parc a souhaité être accompagné d'un prestataire spécialisé pour que ce dernier puisse porter un regard extérieur, recenser les attentes des acteurs et faire des propositions en toute objectivité. Ce travail a été supervisé par un Comité de pilotage constitué des principaux acteurs touristiques publics du territoire.

Après un diagnostic, des propositions d'objectifs stratégiques, 16 actions ont été présentées lors d'un Forum à l'Abbaye de Fontevraud, regroupant tous les partenaires touristiques du territoire. Ces actions sont regroupées sous les thématiques suivantes :

- le Parc et son action « Tourisme » au service de dynamiques collectives;
- la différenciation de l'offre Parc et le développement de la Marque Parc ;
- la structuration du tourisme de nature et sa mise en marché;
- l'innovation au service de la mise en tourisme des patrimoines.

Le dossier de candidature a été déposé en décembre 2013 pour une réponse attendue d'ici la fin de l'année 2014.

Plan de financement : 33 870 €

Région Pays de la Loire (50 %) Région Centre (50 %)

//// Carnet et carte de découvertes





Le Carnet regroupe des sorties accompagnées par des animateurs de mars à décembre. Le Parc souhaite garantir aux visiteurs des sorties personnalisées et des animations de qualité. Ce livret n'est donc pas un recensement exhaustif de toutes les sorties du territoire mais une sélection de balades thématiques proposées par 25 partenaires qui s'impliquent dans une démarche professionnelle.

Pour 2014, une nouvelle thématique est envisagée : des sorties spécialement dédiées aux familles.

Chiffres clés

25 partenaires impliqués 227 dates de sorties proposées en 2013 5445 participants

Plan de financement : 16 212 € Région Pays de la Loire (50 %) Région Centre (50 %)

Contribuer à l'éducation des citoyens de demain



//// AXE 3 ////

UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE **OUVERT A LA COOPERATION**

//// Démarches pédagogiques



Chiffres clés

5299 élèves soit 222 classes ont bénéficé d'animations sur l'année 2012/2013.

23 structures locales assurent les interven-

315.5 journées subventionnés par le Parc à hauteur de 230 €/jour/classe

Chaque année, le Parc accompagne des jeunes du primaire au lycée dans leur éveil au territoire. Les thématiques abordées vont de l'énergie au paysage en passant par l'eau.

/// Le Parc, coordinateur de l'offre éducative

Le Parc souhaite participer à l'éducation des citoyens de demain en proposant une offre éducative spécifique pour les jeunes qui vivent et grandissent sur son territoire. Dans ce but, il développe un programme éducatif en collaboration étroite avec l'Education Nationale et un réseau de 23 structures locales d'éducation à l'environnement et aux patrimoines.

Afin de favoriser la mise en place de projets dans les établissements scolaires, le Parc :

- propose des animations en classe ou sur des sites patrimoniaux, réalisées par les structures de son réseau éducatif;
- prête des ouvrages et documents pédagogiques, issus du centre de ressources du Parc ;
- assure le suivi et l'accompagnement de projets spécifiques (Agenda 21 scolaire...).

Grâce à la contribution financière des Régions Centre et Pays de la Loire, les classes reçoivent des subventions pour chaque journée réalisée dans le cadre de ce programme.

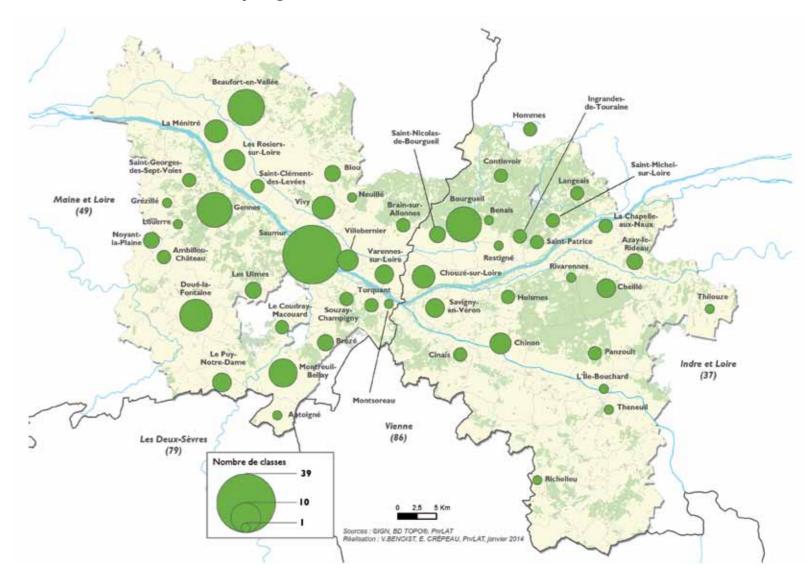
/// Les nouveautés du programme 2012-2013

- La priorité donnée aux projets liés au Monde de la nuit, thématique annuelle du Parc : troglodytisme, forêt et chauve-souris.
- Un projet sur le patrimoine et le développement durable à destination des lycées, mis en œuvre par le Parc en partenariat avec l'Abbave de Fontevraud.
- Des interventions en classe pour les classes de 3èmes dans le cadre des enseignements d'histoire-géographie, sur le Parc naturel régional, réalisé par le Parc.
- Un projet en liaison avec l'exposition de Paul Cox sur les paysages à l'Abbaye de Fontevraud, proposé par la Maison de la Loire en Anjou et l'Abbaye.
- Deux proiets pour les centres de loisirs sur le thème des cabanes, réalisés en liaison avec l'exposition présentée à la Maison du Parc « Cabane maison rêvée ».

Plan de financement : 87 480 €

Région Pays de la Loire (45 %) Région Centre (46 %) ADEME Pays de la Loire (3 %) Parc Loire-Anjou-Touraine (6 %)

Classes du programme d'éducation au territoire 2012-2013



//// Des jeunes investissent la forêt

En partenariat avec les Relais Jeunes Familles Rurales du Saumurois, le Parc a proposé à des adolescents de participer à la valorisation du site forestier de Brain-sur-Allonnes. Celui-ci accueille tous les ans le festival des Débranchés. Cette action a permis aux festivaliers de découvrir ce site patrimonial naturel et culturel par une approche artistique.

Le projet a donné lieu à l'organisation de huit journées d'animation, dont notamment deux camps sur le site durant les vacances de printemps et fin juin. Cette action a été mise en place dans le cadre de l'appel à projet de la région Pays de la Loire « appropriation du patrimoine par les jeunes ».

//// 10^{ème} anniversaire des Ambassadeurs du Parc



Les Ambassadeurs sont des personnes volontaires, ayant une mission d'accueil et d'information, qui souhaitent bénéficier d'une information régulière sur le Parc et participer activement à ce projet de territoire. Pour cela, ils suivent une formation de 3 jours et se voient proposer tous les ans des animations qui leur sont spécialement dédiées.

En 2013, le Parc a célébré les 10 ans de cette opération, unique au niveau national, en organisant une journée spéciale intitulée « L'art au service des patrimoines ». Plus de 100 Ambassadeurs ont répondu présents.

Plan de financement : 13 800 € Région Pays de la Loire (60 %) Parc Loire-Anjou-Touraine (40 %)

//// L'habitat à la Maison du Parc



Chiffres clés

21 100 visiteurs soit 16 % de hausse par rapport à 2012

3 expositions sur le thème de l'habitat 7800 € de chiffre d'affaire pour la boutique

Le thème de l'année «Bien chez soi, bien à l'intérieur de soi» a été décliné en expositions et ateliers à la Maison du Parc.

/// Exposition «Cabanes», une entrée en matière...

En 2013, la Maison a accueilli les visiteurs autour du thème de l'habitat sain. Afin de permettre aux publics de mieux appréhender ce sujet les animations et évènements se sont déclinés autour de la notion du « bien chez soi, bien à l'intérieur de soi ».

Trois expositions ont été installées. La première, « Cabane, ma maison rêvée », était une installation d'œuvres originales réalisées par deux plasticiennes. Les visiteurs ont pu se laisser aller à la rêverie et se questionner sur la place de l'habitat. Ces installations favorisaient également l'expression individuelle sous formes écrite ou graphique.

/// Parler habitat et santé

A partir de juin, c'est dans une maison en bande dessinée grandeur nature que les visiteurs ont abordé les notions de santé dans l'habitat.

Créée par le dessinateur tourangeau Christopher, l'exposition « Mon domicile adoré » proposait de rechercher les différents éléments nocifs ou polluants par le biais de vignettes magnétiques à repositionner sur les murs ou le mobilier. Cette exposition peut être empruntée gratuitement. Son succès a été confirmé par une reproduction à l'identique commandée par le Parc de la Montagne de Reims.

/// L'habitat autour du monde

En fin d'année, les visiteurs ont été invités à faire un voyage autour du monde avec une exposition sur l'écohabitat. Le globetrotter et conférencier Jérôme Bouquemont est venu présenter son itinérance et son film à l'occasion du vernissage. L'exposition « Tour du monde des écohabitats » illustre par des expériences vécues sous d'autres latitudes, les grands principes de la construction écologique (utilisation de matériaux naturels, auto construction, recyclage des matériaux, rénovation, écoquartier...). Cette exposition était également l'occasion de mettre en avant les éco matériaux locaux.

Tout au long de l'année, des P'tits ateliers ont été organisés pour le public « famille », afin de permettre le partage entre générations dans le hall d'accueil de la Maison du Parc.

//// Communication institutionnelle





Le Parc déploie la communication auprès des habitants du Parc afin de mieux faire connaître ses actions et d'inciter à la découverte de son territoire.

/// Séminaire des chargés de communication

En 2013, le Parc a organisé le séminaire des chargés de communication de la Fédération des Parcs. Près d'une cinquantaine de personnes venues de toute la France ont participé à ces jours d'échange et de formation. Les participants ont notamment découvert la démarche menée autour du thème annuel à la Maison du Parc, le Musée des mariniers à Chouzésur-Loire, la cave coopérative de Saint-Cyr-en-Bourg ainsi que l'Abbaye de Fontevraud.

/// Salons et fêtes au plus près des habitants Plusieurs salons et fêtes ont accueilli le Parc, présent le plus souvent sur un stand d'information : Fête de la nature à Bourgueil, salon de l'oiseau à Paimbœuf, salon «Respire la vie» à Saumur, «Parlons de demain» à Panzoult... Cette présence permet d'aller à la rencontre des habitants et de promouvoir le Parc comme destination et comme lieu propice aux découvertes.

Dans cette optique, le Parc est partenaire depuis plusieurs années de l'événement « Vignes, vins et randos » et voit son logo apposé sur tous les documents de communication diffusés au niveau interrégional.

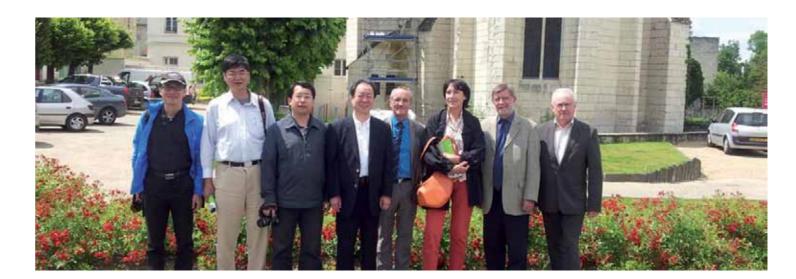
/// En format papier et sur la toile

Deux numéros du journal du Parc ont été édités sur les thèmes de l'habitat et de la médiation des patrimoines. Ces numéros sont tirés à 4000 exemplaires et distribués auprès de nos partenaires, associations, écoles et collectivités membres.

Le site Internet a recueilli 37 400 visites sur l'année avec une durée moyenne de visites approchant les quatre minutes pour un peu plus de cinq pages consultées. L'outil, refondu en 2012, constitue une vitrine des actions du Parc et une plateforme d'échange et de travail pour les partenaires du réseau éducatif et les associations du Carnet de découvertes.

Plan de financement : 6230 € Région Pays de la Loire (35 %) Région Centre (35 %) Parc Loire-Anjou-Touraine (30 %)

//// Actions menées à l'international



La charte 2008-2020 précise que le Parc est un territoire ouvert à la coopération, qu'elle soit locale, régionale ou internationale.

Au cours de l'année 2013, le Parc naturel régional a • poursuivi les échanges internationaux sur les thèmes de l'environnement, la mise en valeur des patrimoines, de la gouvernance et du tourisme durable, en recevant des délégations.

- Février : visite à la Maison du Parc puis à la coopérative de vannerie de Villaines-les-Rochers, d'une délégation de responsables marocains de la province de Méknès dans le cadre de la coopération décentralisée avec la région Centre.
- Juin : organisation du séminaire annuel du conseil de l'Europe regroupant les projets pilotes dans les Balkans. Visite du territoire du Parc et interventions du directeur.
- Juin : réception d'une délégation de hauts responsables chinois du ministère de l'équipement sur initiative du Ministère des Affaires Etrangères français ; interventions du Président et du Directeur présentant le Parc et visite de deux villages (Turquant, Huismes) et de leur mise en valeur. Les visites de la délégation en France se sont concentrées sur des initiatives de mise en valeur des villages historiques, la Chine voulant conduire une politique visant un programme de 12 000 villages.

- Octobre : mission du directeur en Croatie pour le Conseil de l'Europe, visant à présenter la politique française des Parcs naturels régionaux, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et à animer des ateliers avec des décideurs locaux.
- Novembre : mission en Chine du Président à l'initiative de l'Ambassade de France suite à la visite de la délégation en juin. Nos initiatives sur l'urbanisme et la préservation du patrimoine bâti ont été présentées à de nombreux cadres de la province de Yunnan.

de développement local situés essentiellement Le Parc est également présent au sein de la commission Europe-international de la Fédération des Parcs naturels régionaux et participe aux réunions de l'organisme européen Europarcs.

//// Stratégie d'évaluation à mi-parcours de la charte du Parc

Les Parcs naturels régionaux, classés pour une durée de 12 ans, ont une obligation réglementaire d'évaluation de la mise en œuvre de leur charte. Un décret du 24 janvier 2012 a confirmé et précisé cette obligation.

/// L'évaluation au service de l'action du Parc

L'évaluation s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue en permettant de :

- rendre compte de l'application de la charte ;
- vérifier si les missions remplies par l'équipe du Parc répondent bien aux orientations initiales ;
- faciliter la décision politique sur les nouvelles priorités et réorientations éventuelles des programmes d'actions.

Elle répond également à la demande de transparence des pouvoirs publics qui appuient les actions du Parc ; enfin elle peut en favoriser la lisibilité.

/// Des projets prioritaires évalués à mi-parcours

Le Parc a choisi de travailler de manière concertée à un dispositif d'évaluation à mi-parcours, pour la période 2008-2014. Cette mission est intégralement portée en interne et s'est appuyée pendant six mois sur la contribution de Camille LE BRAS, étudiante en « Stratégies territoriales et politiques publiques ».

Sans rechercher l'exhaustivité, ce sont toutefois huit projets prioritaires qui vont ainsi faire l'objet d'une analyse spécifique :

- la connaissance naturaliste ;
- la préservation de la biodiversité remarquable : espaces - espèces ;
- la trame Verte et Bleue;
- l'urbanisme durable :
- le Plan Climat-Energie Territorial;
- le programme éducatif;
- le Tourisme et les loisirs durables ;
- la création culturelle pour l'appropriation des patrimoines.

Une analyse de la gouvernance du Parc sera également menée à cette occasion.

La méthode de travail doit permettre de vérifier si les objectifs assignés à chacun de ces projets ont bien été atteints. Or chacun se décline en de multiples actions sur le territoire, portées directement par la structure Parc ou seulement accompagnées et mises en œuvre par des collectivités ou d'autres organismes avec l'appui du Parc.

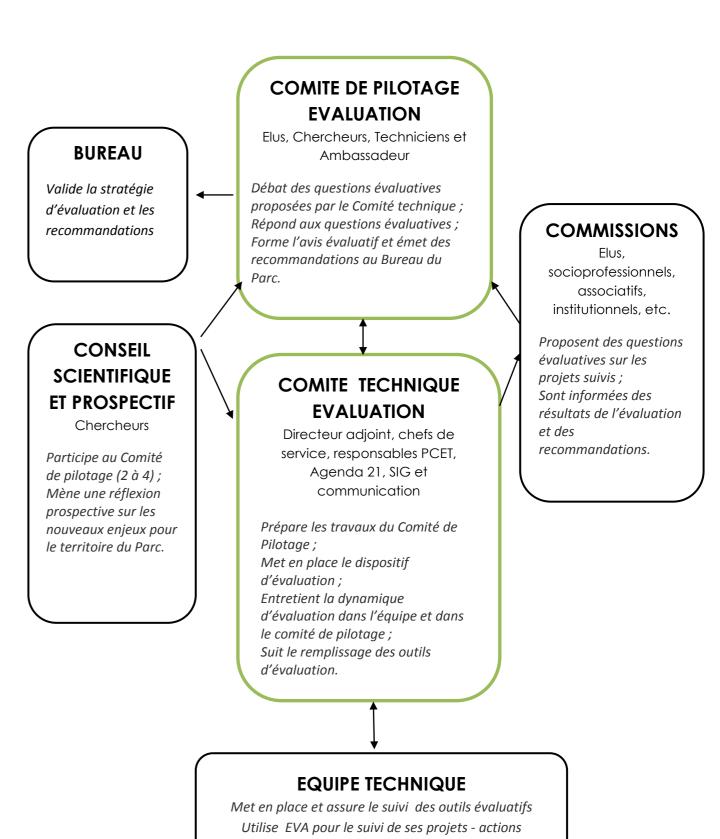
Une étape d'identification de toutes ces actions, de collecte d'indicateurs de réalisation et de résultat est nécessaire avant d'effectuer une synthèse qui sera présentée au Comité de pilotage mis en place.

/// Les partenaires du Parc impliqués

L'échelle du Parc n'a pas permis d'associer directement des habitants à ce Comité de pilotage Evaluation. La démarche participative s'est appuyée sur l'implication de membres élus du Parc, de représentants des services de l'Etat et des Régions, de chercheurs du Conseil Scientifique et Prospectif, d'ambassadeurs Parc, soit une vingtaine de membres d'horizons divers et complémentaires. Elle implique bien entendu plusieurs chargés de mission, chefs de file des projets sélectionnés. Bien que l'utilité et la simplicité soient recherchées au long de cette démarche, elle requiert un investissement temps important, de nouvelles pratiques de suivi des actions conduites, une approche transversale réaffirmée.

Avec le bilan évaluatif à mi-parcours, la mise en lumière des projets sélectionnés et des modes de faire du Parc devrait aussi permettre aux nouvelles équipes élues en 2014 de comprendre le rôle du Parc et de les inciter à le solliciter sur leurs futurs projets afin de mettre en pratique, à leur échelle, un développement durable de leur territoire.

Organigramme de la mise en oeuvre du bilan évaluatif à mi-parcours



L'équipe du Parc



//// L'EQUIPE DU PARC ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PROSPECTIF ////

//// Conseil scientifique et prospectif



Chiffres clés

15 chercheurs

2 journées de terrain organisées par le Parc

3 projets de recherche menés sur le territoire

Le Conseil Scientifique et Prospectif (CSP) rassemble 15 chercheurs et experts développant des projets scientifiques et/ou une expertise liés aux enjeux du Parc.

En 2013, les membres du conseil ont défini des questionnements autour desquels se sont centralisés les échanges et les travaux : quelles natures de la nature dans le Parc ? La nature, moteur d'activité au sein du Parc?

Ces deux problématiques ont été étudiées sur le Val d'Authion. Des projets et pistes de partenariat entre le Parc et le monde de la recherche ont été identifiés lors de deux journées de terrain organisées sur ce territoire:

- sujets de stage et/ou de recherche liés aux problématiques de l'Authion : paysage et biodiversité, eau, place de l'Homme, conflits d'usage;
- émergence de questionnements : le Parc doit-il travailler sur les espaces aveugles ? Le Parc doit-il se mobiliser sur le thème de l'eau?
- projet sur la place des jeunes dans la Trame Verte et Bleue de l'Authion par deux membres du CSP : Guillaume Pain et Dominique Bachelart ;
- association de membres du CSP au Comité de pilotage du projet d'interprétation des paysages de l'Authion.

Parallèlement, des projets de recherches ont été menés sur le territoire en partenariat avec le Parc :

- Paysage et participation sur la commune de Villandry: David Montembault et Hervé Davodeau d'Agrocampus Ouest, membres du CSP;
- Mobilisation d'agriculteurs dans la mise en œuvre de politiques de lutte contre le changement climatique : Bertille Thareau, membre du Conseil et Mathilde Fabry;
- Nouvelles mobilités et urbanisme dans les espaces ruraux : thèse de Marie Huyghe, encadrée par Jean-Paul Carrière.

Des membres du conseil se sont associés aux actions du Parc en participant à des commissions ou des comités de pilotage (évaluation, plan climat, éducation, tourisme...).

Enfin, une méthode d'inventaire des ressources scientifiques du territoire a été mise en place afin d'identifier et répertorier les travaux scientifiques ayant pour cadre le territoire du Parc et pour thèmes les enjeux identifiés dans la charte du Parc.

Plan de financement : 9600 €

Région Pays de la Loire (50 %) Région Centre (50 %)

//// Le personnel du syndicat mixte en 2013



aménagement et éco-développement Urbanisme Responsable du service



Florence BUSNOT-RICHARD



Agriculture et forêt Wilfrid COMBADIERE



intercommunalité Sylvie NICOLAS



Architecture et écoconstruction Guillaume BERGEY

Service biodiversité et paysages



Patrimoine naturel Responsable du service Guillaume DELAUNAY



Patrimoine naturel NATURA 2000 (37) Olivier RIQUET



Patrimoine naturel NATURA 2000 (49) Lucile STANICKA



Sylvain GUERVENO



Patrimoine naturel Bastien MARTIN



Développement culturel Responsable de la Maison Christèle BULOT Education au territoire Emmanuelle CREPEAU Accueil Maison du Parc Responsable du Centre de Célia BONACHE Accueil Maison du Parc Responsable boutique Stéphanie GEORGES

Communication/Tourisme

Céline BLANC

Service tourisme et médiation

des patrimoines

Tourisme et loisirs

Virginie BELHANAFI

Responsable du service

//// Le personnel du syndicat mixte en 2013

Objectifs

Le Parc dispose d'une équipe pluridisciplinaire dont la mission est de mettre en œuvre, en relation avec tous ses partenaires, les orientations de sa charte :

- concevoir et coordonner de nouveaux projets,
- assurer le suivi et l'évaluation du programme d'actions annuel:
- répondre aux sollicitations du territoire dans les domaines de sa compétence et dans le respect de
- promouvoir des actions innovantes ;
- · animer le territoire.

Descriptif

En 2013, l'équipe se compose comme suit :

Directeur: Loïc BIDAULT

Coordination de la mise en œuvre de la charte. Relations avec les élus et les institutionnels. Relations internationales. Animation de l'équipe. Gestion administrative et financière.

Directeur-Adjoint: Pascal QUENIOT

Seconde le Directeur dans la mise en œuvre des actions liées à la charte et l'animation de l'équipe. Contrôle l'application des conventions liées au Parc et entretient les relations avec les partenaires institutionnels et financiers notamment pour l'élaboration et le suivi du programme d'action annuel.

Système d'information géographique : Vincent BENOIST

Gestionnaire du SIG et administrateur réseau. Cartographie, bases de données, suivi du territoire, évaluation. Cellule d'assistance technique et d'observation régionale (CASTOR). Animation de la base de données naturalistes STERNE.

Communication: Catherine ALLEREAU

Définition et mise en œuvre de la communication : conception et diffusion d'outils et supports de communication. Relation avec les médias. Organisation de la Fête du Parc.

Communication (mi-temps): Céline BLANC

Conception graphique des supports de communication, rédaction et relations presse

Agent technique polyvalent : Alain DURAND

Entretien des locaux et des jardins. Suivi et entretien du parc de véhicules. Montage des expositions. Suivi des prêts barnum et toilettes sèches. Diffusion de la documentation.

Service aménagement et éco-développement Chef de service - Urbanisme : Michel MATTEI

Sensibilisation et conseil à la conduite d'études et d'opérations d'urbanisme durable. Participation au suivi des documents d'urbanisme.

Ingénierie de l'environnement et énergies : Florence BUSNOT-RICHARD

Analyse et avis réglementaires sur études d'impact. Coordination et animation du Plan climat de territoire et du schéma éolien.

Architecture: Guillaume BERGEY

Coordination d'actions sur l'efficacité énergétique et sur la réhabilitation du bâti ancien, conseils aux particuliers.

Agriculture durable et forêt : Wilfrid COMBADIERE

Promotion des pratiques agricoles et systèmes de production préservant les ressources naturelles et les paysages (mesures agri-environnementales, agriculture biologique...).

Eco-développement et intercommunalité : Sylvie NICOLAS

Suivi d'Agendas 21. Démarches de qualité environnementale (zones d'activités et entreprises). Coordination du concours ECO-TROPHEE. Organisation de journées techniques (agents, élus, partenaires). Coordination de la démarche d'évaluation de la charte et de la Conférence territoriale ave les structures intercommunales.

//// Le personnel du syndicat mixte en 2013 (suite)

Service biodiversité Chef de service - Patrimoine naturel : Guillaume DELAUNAY

Etudes écologiques faune, flore, habitat. coordination et animation du site « Champagne de Méron et plaine de Douvy ». Animation de la base et du réseau STERNE.

Natura 2000 (37): Olivier RIQUET

Coordination et animation du programme Natura 2000 en Indre-et-Loire. Etudes écologiques faune, flore, habitat.

Natura 2000 (49): Lucile STANICKA

Coordination et animation du site Natura 2000 Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau

Patrimoine naturel : Bastien MARTIN

Etudes écologiques faune, flore, habitat. Définition et mise en œuvre de plans de gestion. Suivi du programme de protection des chauves-souris du Parc.

Paysages: Sylvain GUERVENO

Elaboration de la Trame Verte et Bleue. Assistance à maîtrise d'ouvrage des projets paysagers des collectivités. Gestion de la réglementation sur l'affichage. Suivi de l'implantation des mobiliers d'entrée d'agglomération Parc.

Contrat nature : Jennifer PICHONNEAU

Animation du Contrat nature, suivi technique et administratif des chantiers.

Service Tourisme et Médiation des Patrimoines

Chef de service - Tourisme-loisirs : Virginie BELHANAFI

Définition et mise en œuvre de projets contribuant au développement de l'offre touristique identitaire du territoire. Conseils auprès de porteurs de projets touristiques. Circuits équestres.

Tourisme-loisirs (mi-temps) : Céline BLANC

Rencontre du réseau des partenaires touristiques, connaissance des actions. Veille sur les nouvelles technologies utilisées par les touristes. Audit des hébergements nature et patrimoine, suivi du réseau. Suivi des éditions touristiques du Parc.

Développement culturel : Christèle BULOT (mi-temps)

Définition et suivi de la politique culturelle du Parc. Développement du partenariat auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Education au Territoire : Emmanuelle CREPEAU

Définition et coordination du programme d'éducation au territoire en liaison avec les partenaires et les établissements scolaires (cycles 1, 2 et 3, collèges et lycées).

Responsable de la Maison du Parc: Christèle BULOT (mi-temps)

Gestion du personnel, coordination des expositions temporaires et des animations de la Maison du Parc. Suivi de la maintenance du site.

Accueil - Centre de ressources : Célia BONACHE

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Création et développement du centre de ressources.

Accueil - Boutique : Stéphanie GEORGES

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Gestion de la boutique et développement des produits identifiés "Parc naturel régional". Suivi qualité des produits touristiques: sentiers d'interprétation et sorties nature accompagnées.

<u>Cellule administration et secrétariat</u> Secrétaire de Direction : Laurence PIQUIER

Préparation des comités syndicaux et des Bureaux. Secrétariat du Président, du Directeur et du Directeur-Adjoint.

Secrétaire : Anne BLOUDEAU

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission, revue de presse, gestion du prêt de matériel.

Accueil - Secrétariat : Sophie THIBAULT

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission, revue de presse, gestion du prêt de matériel.

Cellule comptabilité et ressources humaines

Chargée d'affaires administratives et financières: Irène BERHELOT

Comptabilité, gestion du Parc. Participation à l'élaboration du budget, suivi du personnel.

Secrétaire comptable : Nathalie JUBERT

Suivi comptable et administratif. Secrétariat.

//// Accueil des stagiaires et services civiques

■Objectifs de l'action

Le Parc, par son territoire, ses enjeux et ses missions, est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants.

En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire.

Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les étudiants participent activement à la mise en œuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

Plan de financement : 14070 €

Autofinancement (100 %)

■Maîtrise d'œuvre

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Stagiaires

Service aménagement et éco-développement

Julia ANTUNES (6 mois) - Master 2 paysage - Ingénierie du territoire à Agrocampus Ouest - Diagnostic et programme d'actions «Mobilité» sur le territoire de la Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau.

Service biodiversité

Etienne CARTER (6 mois) - Master 2 Environnement Aménagement Spécialité : conservation et restauration de la biodiversité à l'Université de Lorraine - Participation à l'animation du site Natura 2000 "La Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau".

Hugo CARILLO (6 mois) - Master 2 Biologie spécialité biodiversité, écologie environnement, Université Grenoble 1 - Participation à l'animation du site Natura 2000 «Complexe du Changeon et de la Roumer».

Alexandre FERRE (6 mois) - Master 2 Biodiversité, écologie environnement spécalité gestion des habitats et des bassins versants, Université de Rennes 1 - Participation à l'animation du site Natura 2000 «Champagne de Méron»

Aude MASSA (2 mois) - Master 1 Biologie spécialité biodiversité, écologie environnement, Université Grenoble 1-Inventaire des orchidées du Parc

Thomas LECHABLE (2 mois) - BTS Gestion et Protection de la nature à Paris - **Inventaire des orchidées du Parc**

Service tourisme et médiation des patrimoines

Anne VETELE (6 mois) - Master 2 Tourisme, loisirs et développement local à l'ESTHUA d'Angers - Projet expérimental de mise en accessibilité de la commune de Montsoreau

Alexandre PATURAT (2 mois) - 2ème année DUT Information et Communication Option Gestion de l'Information et du Document dans les organisations - Archivage et classement des ressources documentaires.

Direction

Sandrine LAMBERT (6 mois) - Master 1 Paysage - Ingénierie du territoire à Agrocampus Ouest - Recherche bibliographique des publications scientifiques concernant les Parcs naturels régionaux.

Bureaux du Parc

7, rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOREAU Tel : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09 Courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU

Tel : 02 41 38 38 88

Courriel: maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Internet: www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception: PNR LAT- Impression: Loire Impression. Imprimé sur papier 100% recyclé à partir d'encres végétales Crédit photos: Laurent ARTHUR, Alain BALTHAZARD, David DARRAULT, Stéphane RICHARD, Christophe SALIN, Jean-François SOUCHARD, PNR LAT (Catherine ALLEREAU, Céline BLANC, Christèle BULOT, Emmanuelle CREPEAU, Bastien MARTIN, Chloé MARTINEAU, Michel MATTEI, Olivier RIQUET), Yannis LEQUINTREC.

